



Groupe PDC Vétroz-Magnot
Par Monsieur Patrick Sauthier

Groupe Libéral-Radical
Par Monsieur Raymond Nalesso

1963 Vétroz

Vétroz, le 15 décembre 2014

Concerne : Projet AggloSion et concept de circulation sur la Commune de Vétroz

Monsieur,

En application de l'article 35 du règlement du Conseil Général et suite à votre question écrite datée du 16 décembre 2013 relative à l'objet cité en marge, nous vous soumettons par la présente une série de propositions établies par le Sgt Schoepfer :

- afin de soulager la route des Ateliers, il conviendrait dans un premier temps de se déterminer sur l'importance des routes reliant la route Cantonale à la route de débord sud. A ce titre, la police municipale préconise de considérer l'Avenue de la Gare et la Route de l'Industrie comme étant des routes de liaison d'importance première, de par leur tracé et leur lien direct entre le nord, le sud et la Gare CFF d'Ardon.

Eléments à instaurer :

- aménagement d'un giratoire à l'intersection Avenue de la Gare – Route de l'Industrie afin de sécuriser et faciliter la circulation,
 - modifier l'ordre de priorité à l'intersection route des Ateliers – route de l'Industrie (instauration d'un signal « Stop » au débouché de la Route des Ateliers),
 - aménagement d'une nouvelle route appelée à desservir la zone artisanale,
- afin d'éviter le trafic de transit dans la zone 30 km/h de notre village, notamment sur la Route de la Bourgeoisie et la Rue du Levant, nous pourrions penser à la création d'une nouvelle route d'évitement (du type de celle de Bramois) reliant l'intersection Avenue des Vergers à l'intersection Bretelle d'autoroute – Rue du Collège. Viendrait s'y greffer le prolongement de la Route des Charmilles. A l'extrémité, nous devrions l'équiper d'un giratoire. Cette nouvelle route se justifierait d'autant plus que la route de débord sud sera sans aucun doute

davantage utilisée par les véhicules de transport se rendant dans les zones industrielles du Botza et d'Ardon,

- dans l'idée d'AggloSion et afin de sécuriser l'accès à la gare CFF, nous devrions finir d'équiper l'avenue de la Gare d'un trottoir et d'un éclairage public,
- avec le développement de la zone artisanale, il est également préconisé de penser à sécuriser la route des Ateliers jusqu'au sud de celle-ci, ceci par le prolongement du trottoir et la pose d'un éclairage public,
- afin d'améliorer le stationnement dans notre village, nous pourrions appliquer les idées suivantes :
 - création de zones de parcage avec vignettes en y aménageant de nouvelles places de parc "zone bleue" sur les rues du village selon l'exemple de la ville de Sierre :
une vignette par ménage autorisée. Selon le nombre de places à disposition, un pourcentage de vignettes serait loué selon la zone (commerce 50% et résidentielle 75%) avec autorisation de stationnement à durée illimitée (exemple Sierre : mensuelle Fr. 35.-- et annuelle Fr. 350.--),
 - mise à disposition de parkings réservés avec vignette destinés au personnel du bâtiment communal, du foyer Haut-de-Cry, du CMS, des structures de la petite enfance ainsi qu'au corps des sapeurs-pompiers,
 - instauration d'une durée limitée à 3 heures, dimanche et jours fériés inclus, (dossier projet de zone de parcage avec vignettes – places blanches) applicable aux parkings du centre scolaire des Plantys, du stade des Plantys et du foyer Haut-de-Cry, ce qui éviterait les véhicules « tampons » et libérerait dès lors le nombre de places mises à disposition,
- afin d'accroître encore davantage la sécurité des piétons dans notre village, il est également préconisé de compléter l'éclairage public sur les tronçons suivants :
 - Avenue de Derborence, du garage du Levant au Collège de Derborence,
 - Route de la Bourgeoisie, de l'intersection Rue de la Jonction à la Route des Iles.

En espérant ainsi vous avoir apporté les éclaircissements souhaités, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz



Le Président
Stéphane Germanier



Le Secrétaire
Laurent Seppey

Copie pour information à : M. Nicolas Huser, Président du Conseil général, 1963 Vétroz